

Séance du 19 janvier 2015

Le marché noir vu par les humoristes (1940-1949)

par Régis POUGET et Jean-Pierre BLAYAC

MOTS-CLÉS

Restrictions - Ravitaillement - Sanctions - Ministère.

RÉSUMÉ

Le plus souvent l'évocation du marché noir devant les jeunes générations entraîne la réponse "c'était sous l'occupation". Le terme de marché noir figure pour la première fois chez les Allemands mais en 1916.

Dans la pratique, cette situation a toujours existé lorsque dans le marché la demande dépasse de manière excessive l'offre et quand les processus de régulation tels le stockage, les importations, le recours à des moyens de substitution ne sont plus utilisables. Les différents moyens utilisés pour le juguler ont échoué.

Il en a été ainsi en France dès le début de 1940 sous la Troisième République puis sous le régime de l'État français de juillet 1940 à août 1944, le gouvernement provisoire de la République jusqu'en janvier 1947 et la Quatrième République jusqu'en 1949.

Les humoristes ne se sont pas privés de l'utiliser largement dans leurs dessins. Ils ont même été encouragés par les gouvernements comme moyen de le critiquer, ce qui signifie de l'admettre. Un ouvrage édité en 1943 par les meilleurs humoristes de l'époque et préfacé par le ministre du Ravitaillement en témoigne.

Ayant retrouvé dans la bibliothèque familiale un petit volume que mon père avait acheté en 1943, j'ai eu l'idée d'évoquer devant vous cette période de notre histoire, avant que ne meure le dernier de ceux qui l'ont connue et surtout subie.

A travers l'ironie et l'humour percera la critique de tous les systèmes dirigistes qui ont échoué dans leur prétention de tout régler par décret.

Dans l'objectif de ne fâcher personne et ainsi risquer de fâcher tout le monde, ce travail portera sur une période qui couvre plusieurs régimes puisqu'elle partira de 1940 jusqu'en 1949, avec la même absence de succès, malgré les efforts de ceux chargés de l'appliquer.

Si la période 1940-1944 peut prêter à controverse dans le domaine politique, l'administration de cette période a fait ce qu'elle pouvait. J'en trouve la preuve dans ses nombreuses décisions qui ont été reprises par les régimes successifs suivants.

Pour éviter de soulever des polémiques habituelles dès qu'on évoque cette période que le plus stupide perroquet politique ou syndical ne manque pas de qualifier "les heures les plus sombres de notre histoire" s'inspirant d'un ouvrage de

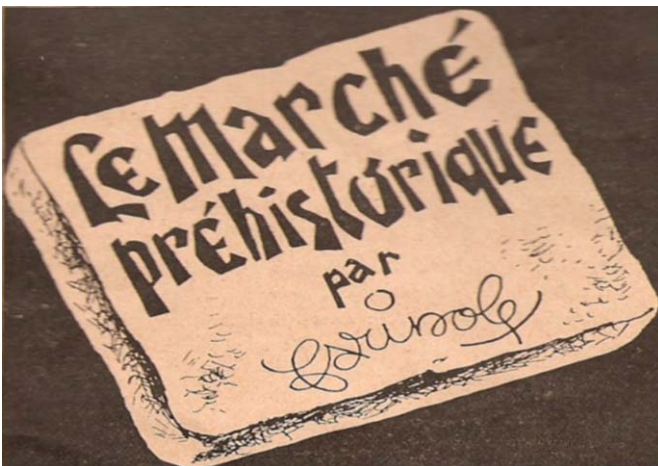
Jean Guéhenno “le roman des années noires” qu’ils n’ont sans doute jamais lu, alors qu’en ce qui concerne les années noires la concurrence ne manque pas, sans remonter au traité de Troyes. Nous aborderons la frange 1940-1949 et s’il y avait un procès à faire, ce dont je me garderai bien, ce serait celui d’un dirigisme aveugle et inefficace succédant à une absence de prévision.

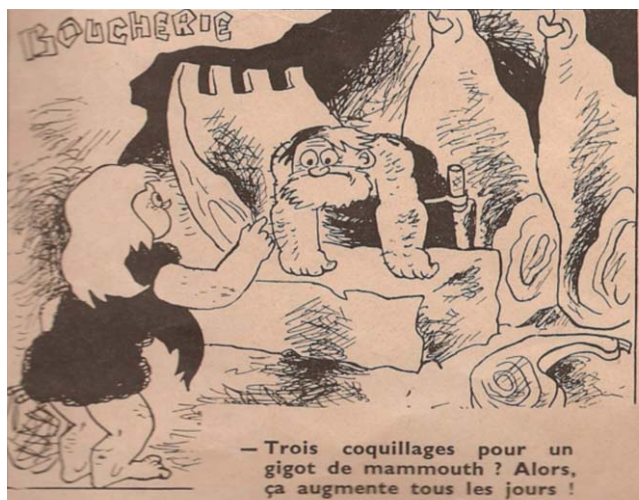
Aussi le traiterons-nous sous l’angle humoristique, aidé par les meilleurs dessinateurs de l’époque qui, en 1943 participèrent à un ouvrage collectif sur le marché noir, préfacé par Max Bonnafous, ministre du Ravitaillement de l’époque.

La principale préoccupation des Français pendant toute cette période a consisté à chercher de quoi manger et le souci des mères de famille à trouver de quoi nourrir leurs enfants. Plus d’un million d’hommes sont restés prisonniers en Allemagne, population jeune et productive qui manquait à l’agriculture et à l’industrie car une partie travaillait pour le compte de l’occupant. Ce dernier, par intermédiaires interposés, achetait sur le marché quantité de produits agricoles blé, viande, laitages, volailles, chevaux, payés en une monnaie que facilitait grandement un taux de change favorable. Ajoutons que la séparation du pays en deux zones, une libre et une occupée, entre lesquelles les communications restaient limitées, difficiles et aléatoires, soumises à l’humeur de l’occupant, ne facilitait pas les échanges. Il y eut donc pénurie plus ou moins importante selon les régions, qu’aggravaient les difficultés de circulation entre les deux zones.

Définissons le marché noir. Il n’est pas né en 1940. Il semblerait que le terme ait été utilisé en premier lieu par les allemands pendant la guerre de 1914 sous le terme de *Schwartzmarkt*. Il a existé dans tous les pays et au cours des périodes les plus diverses de l’histoire, toutes les fois que l’insuffisance de l’offre n’a pu satisfaire la demande et qu’une organisation dirigiste a fixé autoritairement les prix. On ne peut parler de marché noir que s’il y a transgression.

Les humoristes en trouvent même des traces dans une période préhistorique mythique.





C'est la loi du marché quel que soit le type d'économie en vigueur. Les hommes et ceux qui essayent de les gouverner ont donné des réponses différentes dont aucune n'a vraiment été satisfaisante. Pendant la période qui nous concerne pour notre pays, de 1940 à 1949, c'est le système d'économie dirigée, voire autoritaire qui a prévalu, il faut bien le dire, sans grand succès.

Nous pouvons résumer les situations

- Offre = la demande. Situation simple. Le marché est négociable.
- Offre supérieure à la demande. Baisse des prix et excédents. Régulation possible par le stockage, la destruction des excédents ou leur transformation comme la distillation des surplus de vin.
- Offre inférieure à la demande. Hausse des prix d'autant plus forte que l'offre est faible et la demande forte. Soit quantitativement soit qualitativement.

Comment réagir ?

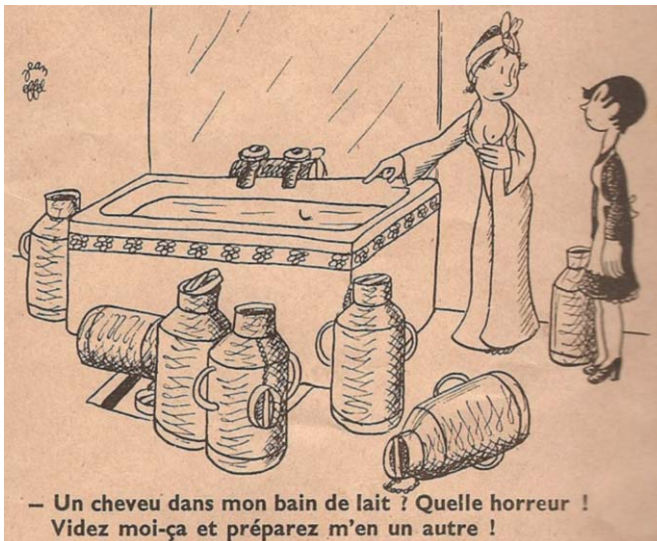
La première solution est de laisser le marché se stabiliser. La deuxième : des mesures de base telles que le stockage qui permet de régulariser les différences dans les récoltes ou dans la production qui peuvent être organisées au niveau des différentes professions.

La troisième est l'intervention de l'État qu'affectionne notre pays.

Réponse des gouvernements

La tentation de tous les tenants du dirigisme a toujours été de se substituer aux solutions simples et de créer des organismes d'état et les fonctionnaires attenants pour les utiliser et de régler les problèmes de pénurie ou d'excédents.

Le titre de l'organisme importe peu et nous verrons que celui de ministère ou de secrétariat d'État au ravitaillement a eu la faveur des autorités supérieures, plus ou moins associé au ministère de l'Agriculture et agrémenté de Secrétariats plus ou moins généraux dont l'intitulé n'en a pas amélioré les résultats.



C'est à partir de cette taxation autoritaire que commence le marché noir.

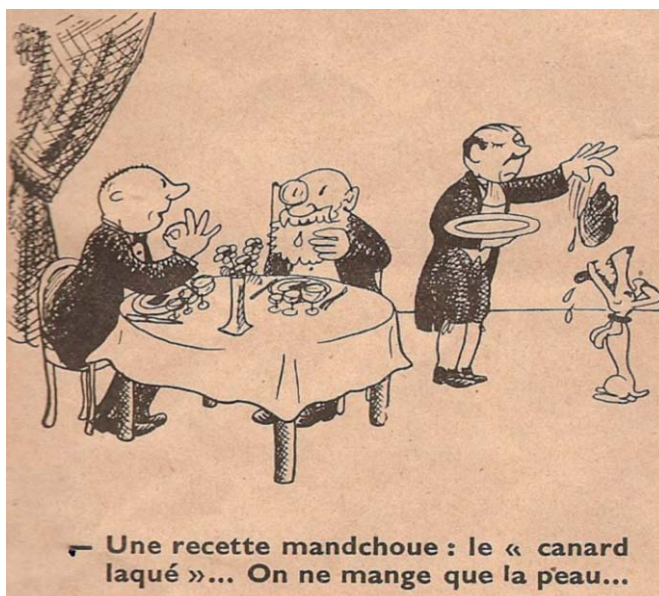
Déjà à Rome les distributions de blé servaient de ce qu'on appelle aujourd'hui "amortisseur social".

Ce qui frappe pendant la période qui porte sur la Troisième République finissante, l'État Français, le Gouvernement provisoire de la République ou la Quatrième République, c'est le nombre de titulaires de l'emploi et la variation de leurs fonctions, conditions peu propices à une politique suivie.

Voyons-les dans l'ordre chronologique.

Sous la Troisième République

Le 23 septembre 1939 décret instituant les bons d'essence. Daladier refuse un rationnement généralisé.



Le 29 février 1940 Paul Reynaud annonce à la radio un système de rationnement généralisé.

En mars 1940 s'annonce le début du recensement et du classement des consommateurs en catégories suivant le nombre de calories nécessaires.

Le 9 avril paraît un décret renforçant le contrôle des prix, suivi le 20 mai par la création d'un service de contrôle spécialisé qui ne sera pas mis en place compte tenu de la situation militaire.

Le 16 juin 1940 Albert Chichery, parlementaire (PRS) devient ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement dans le dernier cabinet ministériel de la Troisième République présidé par le maréchal Pétain, après la démission de Paul Reynaud.

Le 18 juin 1940 est créé un Commissariat Général au ravitaillement.

Sous l'État Français

Le 10 juillet 1940 il est mis fin à ce gouvernement et à la République, remplacée par le vote de l'assemblée du front populaire et du sénat par l'État français. Le 16 juillet est mis en place ce qu'on appelle le premier gouvernement Laval, bien qu'il soit le sixième et que l'intéressé n'en soit que vice-président. Le ministère du Ravitaillement et de l'Agriculture est confié à Pierre Caziot. En septembre sont ouverts les premiers bureaux d'achat allemands à Paris.

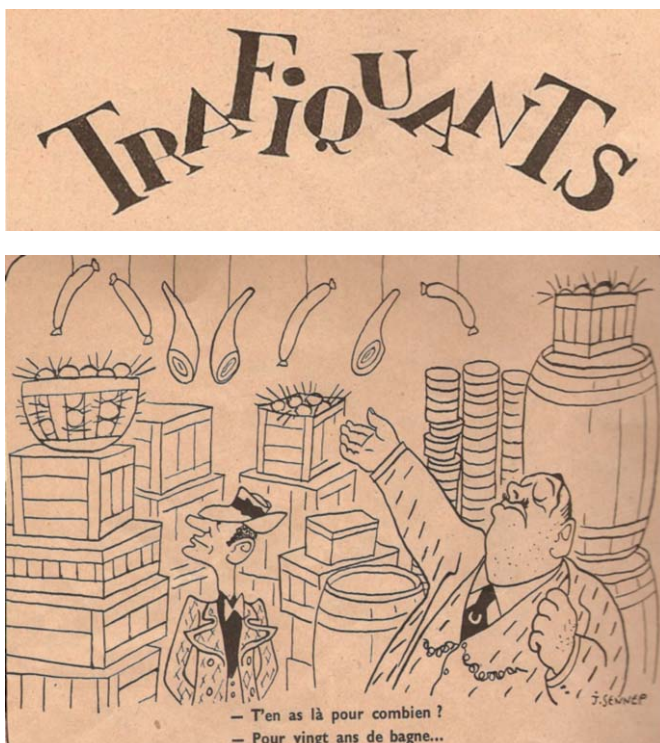
Le 17 septembre le rationnement est instauré sur l'ensemble du territoire.

Le 18 septembre un secrétariat d'état au ravitaillement est créé, dirigé par Jean Achard.

En novembre, sous l'autorité du ministère de l'Economie est mis en place un service de contrôle des prix dont le directeur est Jean de Sailly.

Aussitôt apparaissent des mouvements de contestation dans le commerce, contre la taxation.

Le 26 novembre est créée une police économique.



Le 7 décembre apparaissent les services départementaux du ravitaillement général. Le même jour paraît le premier rapport détaillé des services de la préfecture de police de Paris sur la question du marché noir confirmant l'adage espagnol que je traduis librement "la loi et la fraude apparaissent simultanément".

Le 13 décembre 1940 le Maréchal se sépare de Laval et le remplace le 14 décembre par Pierre Flandin, ancien parlementaire connu pour ses convictions pacifistes, qui restera en place jusqu'au 9 février 1941. Pierre Caziot reste ministre de l'Agriculture. Au secrétariat d'État au ravitaillement le titulaire reste également Jean Achard, ingénieur agricole qui avant guerre avait dirigé deux des plus puissants syndicats agricoles (betterave et lait).

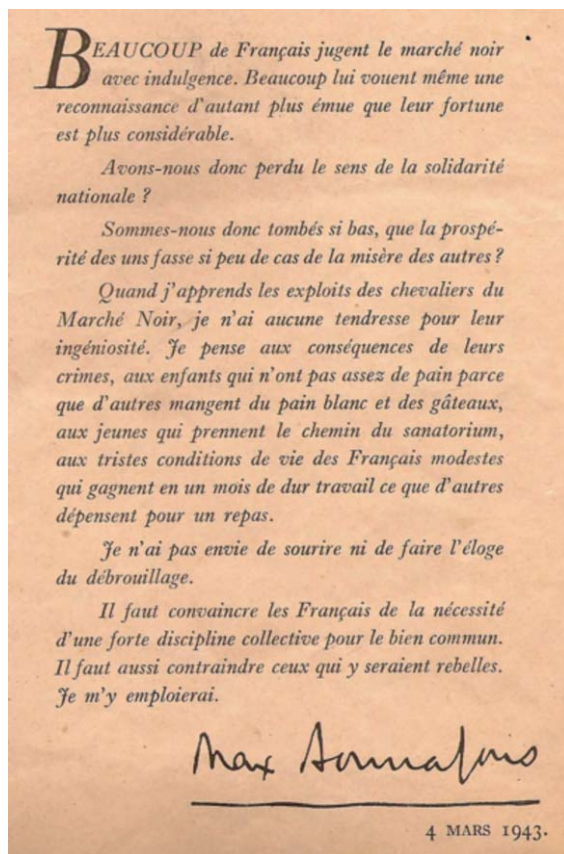
Le 3 janvier 1941 sont mis en service des bons d'achat pour les chaussures, tandis qu'en janvier et février ont lieu, à Paris, des manifestations de ménagères contre "le scandale du marché noir".

Le 30 janvier 1941 un secrétariat général au ravitaillement sera attribué à Jacques Billet.

Le 7 février Barthémy, nouveau garde de sceaux demande aux procureurs généraux plus de rigueur dans les affaires de délinquance économique.

Le 9 février Flandin quitte son poste, remplacé le 10 février par l'amiral Darlan.

Ce dernier nomme de nombreux officiers de marine à des postes importants de l'administration, si bien que le cardinal Gerlier, avec humour, disait que ce qui le préoccupait s'il disparaissait, c'est qu'on ne trouverait plus un amiral pour le remplacer.



Billet conserve son poste, Caziot celui de secrétaire d'état à l'agriculture et Achard celui du ravitaillement, jusqu'au 11 août 1941 où il est remplacé par Paul Charbin.

Le 21 mars est créée une cour criminelle spéciale pour juger les atteintes au ravitaillement et le 24 mars, une circulaire permet les internements administratifs contre les trafiquants.

Le 17 juin la carte de vêtements voit le jour.

Le 7 septembre est constituée une nouvelle juridiction d'exception : le tribunal d'État qui, sans perdre de temps, condamne le 3 octobre à la peine des travaux forcés à perpétuité deux trafiquants de faux tickets de ravitaillement.

Le 13 octobre sont autorisés les colis familiaux et le 23 octobre les services du ravitaillement sont réorganisés.

Le 1^{er} janvier 1942 la ration quotidienne de pain passe de 350 à 275 grammes.

Le 15 mars une loi renforce les sanctions à l'exception "des actes tendant au ravitaillement personnel ou familial".

Le 29 mars : début de ce qui sera appelé "la croisade du blé".

Rappelons-nous le courant de pensée animé par Giono avant la guerre suggérant un retour à la terre.

Le principal témoin en est le film “Regain”. Repris comme slogan par le gouvernement en 1940, il valut à l'écrivain des ennuis injustifiés après la guerre.

Le 18 avril 1942, sous la pression de l'occupant, Darlan doit céder la place à Laval qui l'occupera jusqu'au 19 août 1944. Max Bonnafous prend le ministère du Ravitaillement. Celui de l'Agriculture échoit à Jacques Le Roy Ladurie jusqu'au 11 septembre 1942. Jacques Billet sera secrétaire général au ravitaillement jusqu'au 6 juin 1942 puis du 15 novembre 1943 à juin 1944.



Le 6 juin, une Direction Générale du Contrôle Économique (DGCE) centralise tous les services de répression du marché noir et le 2 juillet une circulaire de Laval demande aux préfets de mettre un terme aux tracasseries excessives aux consommateurs animés du souci du ravitaillement de leur famille.

Le 15 octobre le contrôle mobile du ravitaillement est dissous.

Le 11 novembre les forces armées allemandes occupent la zone libre.

Le 2 décembre la préfecture de police de Paris interdit la vente d'un jeu de société inspiré du jeu de l'oie et nommé “le jeu du marché noir”.

En février 1943 une série d'émissions de la BBC ne va pas améliorer la situation. Elle évoque la notion de “marché noir patriotique” qui permet de soustraire la production française au double contrôle des autorités françaises et de l'occupant. Elle ouvre la boîte de Pandore.

Au mois de mars est édité par des dessinateurs et humoristes un album pour tenter de faire renoncer les français au marché noir.

Le 2 avril une ordonnance de Goering interdit aux allemands les opérations de marché noir et le 6 mai seront fermés les bureaux d'achat allemands.

Le 8 juin, les pouvoirs de la DGCE sont renforcés.

Au mois de juillet, le préfet régional de Limoges signale un système parallèle de ravitaillement et de contrôle des prix organisé par le communiste Guingouin qui s'auto-désigne “préfet du maquis”.

Le 30 septembre 1943 a lieu la première représentation de la pièce de Roger Ferdinand “les J3” où de jeunes lycéens trouvent plus lucratif la pratique du marché noir que la préparation du baccalauréat.

Le 1^{er} janvier 1944, la police économique est placée sous l'autorité de Joseph Darnand chargé du maintien de l'ordre, alors que l'administration du contrôle des prix reste dirigée par de Saille. Au cours du même mois, le gouvernement d'Alger encourage la pratique de “la taxation patriotique” et le CNR promet de confisquer l'ensemble des profits illicites réalisés sous l'Occupation.

Le 6 janvier 1944 Pierre Cathala reçoit le ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement en conservant celui des Finances et de l'Economie nationale.

Enfin le 3 mars 1944, le ministère du ravitaillement est supprimé et rejoint le ministère des Finances et de l'Economie nationale et celui de l'Agriculture, tous regroupés sous l'autorité de Pierre Cathala.

Le 31 août le gouvernement provisoire demande à Jean de Sailly de remettre l'administration du contrôle économique en état de fonctionner rapidement.

Ainsi, en quatre ans (juin 1940- juin 1944) six ministres différents ont occupé le poste, soit une moyenne de huit mois par titulaire aux attributions plus ou moins étendues. De quoi faire rêver la Troisième République défunte et la Quatrième République qui s'annonce déjà.

Sous le Gouvernement Provisoire de la République

Paul Ramadier du 16 novembre 1944 au 30 mai 1945 occupe le ministère du Ravitaillement. Le voisinage de son patronyme avec le terme de ramdam suscite la verve des chansonniers.

Au mois de janvier 1945, de Sailly prévient le gouvernement que, dans de nombreux départements, son administration ne peut pas exercer son activité en raison de résistances locales.

Le 5 avril Pierre Mendès-France qui préconise la rigueur, démissionne regrettant "le choix d'une politique favorisant les enrichis de la guerre, les spéculateurs et les trafiquants". En fait un conflit entre lui et le ministre des Finances Pleven sur la politique économique, tranché en faveur de ce dernier, constituait le véritable motif de sa décision que l'avenir justifia.

Le 4 juin débute l'échange des billets. Les principales mesures du régime précédent sont reprises après avoir été démarquées.

Christian Pineau sera ministre du Ravitaillement du 30 mai 1945 au 21 novembre 1945.

Le 1^{er} novembre la carte de pain est supprimée. Le 28 décembre la carte de pain est rétablie. On retrouve agriculture et ravitaillement réunis sous le ministre François Tanguy-Prigent du 21 novembre 1945 au 20 janvier 1946 (départ du général de Gaulle).

Le 2 octobre 1946 l'assemblée constituante vote la peine de mort pour les trafiquants.

Dans le ministère Félix Gouin (janvier-juin 1946), le ravitaillement échoit à Henri Lonchambon du 23 janvier 1946 au 12 juin 1946. Rappelons que ce scientifique fut avant la guerre maître de conférences de minéralogie à la faculté des sciences de Montpellier, avant d'être professeur à celle de Lyon et directeur du centre national de la recherche appliquée, ce qui lui valait d'avoir connaissance de tout ce qui touchait à la Défense Nationale ; en 1940 il part avec ses collaborateurs en Angleterre avec tout le dossier sur l'eau lourde, après avoir détruit dans son laboratoire tout ce qui aurait pu être utile à l'occupant. Il revient fin juillet 1940 reprendre son poste à Lyon. A la Libération on le retrouve préfet du Rhône puis commissaire de la République. Il sera élu au conseil de la République puis au sénat. Il sera secrétaire d'état à la recherche scientifique dans le gouvernement Mendès-France puis présidera le conseil supérieur de la recherche scientifique. Nous pouvons le ranger parmi les scientifiques qui eurent une carrière politique comme Irène Joliot-Curie, Chaptal et Jean-Baptiste Dumas dont nous a parlé si brillamment notre confrère et collègue au mois de décembre dernier.

Dans le ministère Bidault (23 juin 1946) Yves Farge lui succède du 8 juillet 1946 au 16 décembre 1946 où il démissionne.

Sous la Quatrième République

Le ministère Léon Blum du 16 décembre 1946 au 16 janvier 1947 n'en comporte pas, sans doute est-il rattaché au ministère de l'Agriculture.

Le 2 janvier 1947, le gouvernement de Léon Blum décide de baisser les prix de cinq pour cent.

Le 1^{er} mai la ration officielle quotidienne de pain est ramenée à 250 grammes, le niveau le plus bas depuis l'instauration du ravitaillement.

En mai et juin 1947 on relève des manifestations et de l'agitation dans les milieux du commerce avec saccage de locaux.

Dans le premier gouvernement Ramadier du 23 janvier 1947 au 19 novembre 1947, il n'existe qu'un secrétariat général au ravitaillement, rattaché à la présidence du conseil, attribué à Jean Baylot, poste qui disparaît dans le second gouvernement Ramadier.

Au mois de juillet 1947 est mis fin à la politique de baisse autoritaire des prix.

Dans celui qui suit, est nommé sous-secrétaire d'État au Ravitaillement : Yvon Coudé du Foresto du 26 juillet 1947 au 28 août 1948 dont le patronyme fit la joie des chansonniers par les jeux de mots qu'il permettait sur son éventuelle particularité anatomique. Il sera secrétaire d'État aux Affaires Économiques et au Ravitaillement du 15 août au 07 septembre 1948 et du 20 novembre 1948 au 5 octobre 1949.

Quand tombe le plus long gouvernement de la Quatrième République, celui qui lui succède, le 28 octobre 1949, ne comprend plus de ministère du Ravitaillement et le 30 novembre 1949 le haut Commissariat au Ravitaillement est supprimé. Le 7 décembre le rationnement est terminé.

Les 25-30 janvier 1949 le franc est dévalué et un deuxième échange des billets est mis en place.

En février le rationnement pour le linge de maison et les vêtements de travail est supprimé. La carte de pain le sera le premier novembre.

En février 1949 les automobiles et les pneumatiques deviennent en vente libre. En mai les seuls produits alimentaires rationnés sont le sucre, le café, le riz et l'huile.

A la fin de l'année 1949 les comités de confiscation de profits illicites ont infligé 61 milliards de francs de confiscation et 73 milliards de francs d'amende. Près d'un millier d'affaires n'ont pas encore été examinées.

Cette période de dirigisme aura duré neuf ans cinq mois et quatorze jours.

Que conclure puisqu'on ignore ce qui aurait mieux réussi ?

L'imprévoyance des gouvernements entre 1936 et 1939 qui n'avaient pas préparé le pays à la pénurie et n'avaient pas réalisé assez de stocks. La politique de l'État-Major était de rester frileusement retranché derrière la ligne Maginot et grâce à une excellent marine de guerre provoquer la pénurie et l'étranglement économique de l'adversaire. On sait ce qu'il en advint.

La brièveté du temps passé par chaque ministre : onze en neuf ans.

Les changements d'attribution des compétences : tantôt ministère, tantôt secrétariat d'État.

Le rattachement fréquent des services du ravitaillement à d'autres ministères : Finances, Agriculture, Intérieur, présidence du Conseil.

La fraude à tous les niveaux de la population et sa répression variable et inefficace.

Le marché noir autorisé (restaurants) pour une certaine clientèle.

La méconnaissance du milieu rural.

A partir de 1943 la double autorité française.